

DEBATS AUTOUR DE L'OUVRAGE DE FABRICE BARDET *LA CONTRE-RÉVOLUTION COMPTABLE*

Mis en forme par Hugo Bertillot

RÉSUMÉ

Dans le but de faire vivre un champ de recherche autour du phénomène gestionnaire, le RT 30 organise depuis 2014 un séminaire qui donne l'occasion à des chercheurs de parler de leurs travaux en lien avec la



sociologie de la gestion. Les membres du RT 30 ou d'autres chercheurs invités commencent par discuter sur le fond les travaux en question. L'auteur dispose par la suite d'un temps conséquent pour répondre et réagir aux interrogations soulevées. Le 1^{er} octobre 2015, Fabrice Bardet était l'invité du séminaire, qui s'est tenu au CNAM. F. Bardet est Directeur de recherche HDR à l'École nationale des travaux publics de l'État. Il a soutenu en 2000 une thèse consacrée aux statistiques publiques à l'échelle régionale, sous la direction de M. Offerlé, intitulée *Les statistiques au miroir de la région*. Ses travaux de recherche s'inscrivent résolument dans la veine de la sociologie historique de la quantification, un sillon tracé par A.

Desrosières.

LA SÉANCE A ÉTÉ OUVERTE PAR JEAN MARIE PILLON¹

Ce qui me semble très intéressant dans le travail de F. Bardet, c'est qu'il étudie **un objet** certes devenu classique : les transformations contemporaines du monde économique – qualifiées par les uns de financières, par les autres de marchandes – mais qu'il étudie ces transformations en mettant au centre de l'analyse les pratiques de quantification et non pas les pratiques managériales ou bien les transformations macroscopiques du capitalisme. Il regarde finalement les conseillers du prince plus que le prince lui-même pour se demander quelles sont les informations qui sont jugées dignes de servir les pratiques de gouvernement. Et il y a là une approche logique qui me paraît tout à fait féconde puisque, si l'on suit les penseurs des instruments de l'action publique, qui se sont eux aussi inspirés de Desrosières, les instruments de quantification sont représentatifs des configurations de pouvoir dans lesquels ces penseurs s'inscrivent. Et, donc, les instruments de quantification devraient permettre de repérer ces transformations du pouvoir. De ce point de vue, ce travail intéresse fortement les réflexions du RT sociologie de la gestion, puisque F. Bardet met lui aussi les pratiques gestionnaires au cœur des transformations du monde contemporain, à travers ces objets que sont les quantifications. Notre invité a traqué de telles évolutions des façons de quantifier dans ses différents travaux, à travers l'étude des palmarès des villes, l'étude des expérimentations contrôlées, ou encore les diverses retraductions des accidents de la route. F. Bardet a décidé de consacrer son HDR, non pas à la

somme de ces travaux, mais à leur dépassement, en cherchant à monter en généralité autour de ces nouvelles pratiques de quantification ajustées à de nouvelles modalités de gouvernement. C'est bien le produit de cette HDR qui est livré dans cet ouvrage, intitulé *La contre-révolution comptable* et paru en 2014 aux éditions *Les belles lettres*.

Dans le cadre de cette recherche et surtout de sa mise en forme, l'auteur a **fait plusieurs choix assez forts**, des choix que nous allons essayer de discuter aujourd'hui. D'abord, F. Bardet a fait le choix de qualifier ces transformations des données jugées légitimes, en les qualifiant de données « comptables ». Les données comptables auraient pris le pouvoir, ou, plus exactement, c'est le pouvoir qui aurait pris les données comptables – et je pense qu'on reviendra sur cette nuance. L'auteur propose ainsi d'opposer des données « ancienne mode », ou vieille école, qu'il qualifie en s'appuyant sur des travaux d'histoire, de sociologie et de philosophie des sciences, de « données statistiques/probabilistes ». Il oppose ces données « ancienne mode » aux données « nouvelle mode », les données « comptables ». Mais là, nous sommes face à un écueil : les données comptables sont aussi anciennes que l'État et même plus ancienne que le capitalisme alors que les données probabilistes sont beaucoup plus récentes, elles datent de la fin du XIXe siècle, pour aller vite. C'est la raison pour laquelle l'auteur choisit de parler non pas de révolution comptable, comme on parle de « révolution probabiliste », mais plutôt de « contre-révolution comptable ». C'est là le titre que F. Bardet donne à son livre, « la contre-révolution comptable ». Cela permet à la fois de conserver l'idée d'une résurgence sans précédent des données comptables, sans pour autant donner le sentiment qu'il s'agit là d'un mouvement

¹ Chercheur associé à l'IDHE (Nanterre), chercheur postdoctoral au Centre d'Études de l'Emploi (CEE) et membre du RT-30.

récent, tout nouveau. Pour approfondir l'étude de ce mouvement, l'auteur a fait le choix non pas d'étudier les transformations des façons de compter, des façons de gouverner, ni les transformations de la profession de comptable ou de la profession de statisticien, mais de regarder les transformations des façons d'interpréter le monde. Il s'intéresse à une revue en particulier, qui publie des enquêtes sur les transformations des formes de la comptabilité : la revue *Accounting, organisation & society* qui accueille les travaux des chercheurs dont je ne dirais pas qu'ils sont critiques, mais plutôt constructivistes, sur les processus de comptabilité publics et privés. C'est donc un choix majeur qui est fait ici : l'auteur décide d'étayer en quelque sorte la thèse de la contre-révolution comptable et ses conséquences en regardant « par-dessus l'épaule » d'autres chercheurs qui étudient la comptabilité en actes. Il va même plus loin, puisqu'il s'intéresse au processus de production de ces enquêtes ou du moins au processus de production du lieu qui les diffuse en analysant le fonctionnement éditorial de la revue.

Voilà donc en quoi consiste à grands traits l'ouvrage que l'on va discuter aujourd'hui. Je résume pour inviter les participants du séminaire à lire cet ouvrage. Une très grande introduction permet de définir à quelles conditions l'on peut parler de « contre-révolution comptable ». Ensuite, le livre propose une analyse socio-historique des transformations du projet éditorial de la revue *AOS* et ses conséquences sur les analyses sociales de la comptabilité.

Si je peux me permettre une question pour lancer les choses, j'aurais volontiers aimé **quelques précisions sur cet angle d'approche** et la place de cette revue dans cette démonstration. Est-ce que cette revue est plutôt un traceur du

changement : on fait le pari qu'en regardant ce que *décrit* la revue, on voit que le monde change ? Ou bien est-ce que la revue est elle-même un analyseur : on considère qu'en regardant ce que *démontre* la revue on voit bien que le monde change ? Ou encore est-ce qu'on prend la revue comme un producteur de paradigme nouveau : en regardant comment la revue théorise le monde, on voit que le monde change ? J'aurais aimé quelques précisions méthodologiques sur la façon dont F. Bardet conçoit son objet. Est-ce que ce qui change c'est ce que ces chercheurs regardent, ou la manière dont ils le regardent ?

ISABELLE CHAMBOST², PREMIÈRE DISCUTANTE

Cet ouvrage, qui est issu d'un travail d'HDR en sciences politiques, propose d'analyser les formes contemporaines de gouvernement, dont la particularité est de s'appuyer sur une mobilisation du chiffre, chiffres qui seraient issus, dans un premier temps, de la statistique, dans un second temps, de la comptabilité. C'est ce second temps qui va être plus particulièrement étudié à travers l'observatoire que constituent les recherches critiques en comptabilité, notamment celles publiées par la revue anglo-saxonne *AOS* (*Accounting Organization and Society*), créée en 1976. Je propose de présenter ma compréhension de l'ouvrage et de la thèse soutenue en deux temps. Je proposerai d'abord une analyse du titre de l'ouvrage, titre pour le coup assez percutant et assez « chargé » en sciences politiques, surtout développé dans le prologue de l'ouvrage, qui développe une analyse comparée entre statistique et comptabilité. Dans un deuxième temps, je

² MCF au Lirsa (CNAM) et membre du RT-30.

reviendrai sur l'étude de cette « contre-révolution », à partir de la genèse puis du développement de la revue de recherche AOS. C'est un ouvrage très dense, qui se distingue par la connaissance accumulée, notamment sur la genèse et le développement d'AOS, mais qui s'apparente plus, il me semble, à un creuset d'idées dont différentes lignes rejoignent les préoccupations de la sociologie de la gestion. L'auteur y analyse notamment la sociologie de la comptabilité (voire la sociologie de la sociologie de la comptabilité) que les Anglo-Saxons (contrairement aux sociologues français) ont su développer et auprès desquels les chercheurs français en comptabilité plutôt critiques ont trouvé leurs marques. L'intérêt qu'un politiste porte à la comptabilité est donc à grandement saluer et on ne peut qu'espérer qu'il fasse école... Mon intervention consistera donc plutôt en une **présentation-débat**, afin de permettre à l'auteur de formuler certains impensés de l'ouvrage et d'apporter également certaines précisions, en particulier sur le type de comptabilité mobilisée (privée, publique, comptabilité de gestion et comptabilité financière), chacune ayant en effet ses spécificités... et ses conventions, et ce d'autant que la comptabilité étant fort arrimée à son contexte social, les précisions sur les pays et les périodes considérées sont importantes.

Je reviens donc pour commencer sur **le titre (et la thèse) de la « contre-révolution comptable »**. Faisant le constat d'un recours massif aux chiffres par les gouvernements occidentaux (« ces chiffres qui nous gouvernent »), l'auteur distingue deux temps. Un premier temps est celui de la *révolution probabiliste*, notamment via le recours à la statistique par l'État. Cette révolution démarre avec l'utilisation des statistiques pour le

recensement par le gouvernement américain et s'achève, d'après l'auteur, dans les années 30. Un second temps est celui de la *contre-révolution comptable*, à partir des années 1990, marquées par le déferlement des indicateurs d'efficience. Si ces deux traitements du chiffre relèvent tous deux de la quantification, l'auteur opère une distinction sur leur nature et sur leur usage. La comptabilité relèverait plus du dénombrement alors que la statistique relèverait de la mesure ; toutes deux se caractérisant par un conventionnement, puis une activité de comptage, qui serait de « premier ordre » pour la comptabilité, de « second ordre » pour la statistique (p. 66). La statistique permettrait ainsi de regarder un groupe « d'en haut » : on analyse un échantillon représentatif et on infère. Ce faisant, la statistique introduit des outils de représentativité et facilite la vision d'ensemble : c'est un outil d'agrégation. La comptabilité permettrait, au contraire, la désagrégation des postes de dépenses et des données en général. Selon l'auteur, la révolution statistique se caractérisait par l'appréhension d'un homme moyen (p. 20), visait le plus grand nombre, incitait à regarder les phénomènes dans leur globalité en désignant les gouvernants pour agir. La contre-révolution comptable se traduirait en revanche par une vision micro ; elle servirait à informer sur les comportements individuels. *'Et donc la statistique de la révolution probabiliste devait permettre aux gouvernants de gouverner. Les comptes de la contre-révolution comptable doivent permettre à chacun de se gouverner ou d'être gouvernable...'* (p. 67).

Cette opposition nécessite en fait de comprendre, et c'est ma première question, **pourquoi l'auteur a considéré que la comptabilité n'était pas un outil de mesure mais un outil de**

dénombrement. C'est discutable dès lors que l'on pense à toutes les questions d'évaluation que la comptabilité porte en elle. La comptabilité est fortement liée aux flux monétaires ; elle vise *a minima* à rendre compte de leur utilisation et cela a même été l'une de ses premières utilisations – cf. Colbert qui la rendit obligatoire en France. Elle a également vocation à qualifier et mesurer le surplus réalisé, elle est donc partie prenante dans sa répartition. Plus récemment, elle définit et oriente les niveaux de performance. Les questions de valorisation l'ont donc toujours traversée et sont d'autant plus d'actualité : entre coût historique mâtiné du principe de prudence versus valorisation au prix de marché.

Deuxième question : **pourquoi l'articulation entre gouvernement et comptabilité est-elle plantée aussi tardivement ?** Alors que l'implication des gouvernements dans la réglementation comptable – et dans son utilisation – a été très forte pour les pays de l'Europe continentale. Quid de la planification soviétique et de son plan comptable dans les années 1920 ? Quid de celui de l'Allemagne (du début des années 1930 jusqu'à la fin de la 2nde guerre mondiale) ? Quid, évidemment, de celui de la France (le plan de 1943-1947 présentant les charges par nature pour un calcul du PIB à partir de la valeur des entreprises – et là on est bien dans de l'agrégation et non de la désagrégation). Il y aurait ainsi des nuances et des précisions à apporter. L'histoire de la comptabilité et des travaux de recherche qui lui sont liés a été très différente selon les pays, du moins jusqu'à la fin de siècle dernier... L'auteur pourrait préciser davantage, dans sa première partie, de *quelle* comptabilité il parle. A la lecture du livre, on a l'impression d'une approche plutôt anglo-saxonne de la

comptabilité, qui a une toute autre histoire – que celle de l'Europe continentale - puisqu'elle a été dédiée très tôt, notamment aux États Unis, à l'information des marchés financiers. On peut donc se demander dans quelle mesure

l'opposition statistique/comptabilité a réellement un sens, et si ce n'est pas plutôt la manière dont ces quantifications sont construites et utilisées, ainsi que la manière dont les forces politiques et économiques les investissent, qui pose question. **A mon sens, l'ouvrage traite plus de la manière dont le néolibéralisme a investi la comptabilité**, tant dans les conventions utilisées que dans les usages, notamment à travers le *new public management* et ses conséquences sur la comptabilité publique, et auquel on pourrait rattacher le développement des marchés financiers et ses conséquences sur la comptabilité privée.

J'en viens maintenant à des remarques et questions concernant **l'étude de cette « contre-révolution » à partir de l'observatoire que représente la revue AOS.** Cette revue anglo-américaine est la première dans les classements pour ce qui concerne les revues comptables « *non mainstream* ». Les travaux de la revue sont analysés, de manière très fine et chronologique, à partir de la figure de son créateur et de quelques-unes des figures emblématiques de la recherche en comptabilité, à partir de leurs articles et en essayant de retracer les différentes influences théoriques ayant trait aux systèmes d'information, à la théorie de la décision telle que critiquée par Simon (et sa rationalité limitée), puis au basculement vers des influences plus sociologiques avec notamment la figure emblématique de Foucault, des philosophes français (Bourdieu en un sens, Derrida, Barthes...), et allemands (Habermas). Effectivement, cet ouvrage

retrace très finement les jeux de pouvoir au sein même d'AOS. Pour un chercheur en comptabilité, cet ouvrage est une mine d'information sur ce sujet. En prenant un peu de recul, on voit bien ce qu'AOS a apporté à la communauté académique – et notamment le fait de considérer la comptabilité comme un fait social et organisationnel et qui devait être étudié en tant que tel. Hopwood a développé une appréhension politique de la comptabilité et il a construit un agenda de recherche dans ce sens. La réalisation de ce dernier a cependant rencontré de multiples difficultés, notamment liées à l'opposition menée par une recherche en comptabilité *mainstream*, arrimée sur l'utilisation de la comptabilité par la finance. Il serait intéressant que l'auteur approfondisse l'analyse d'un point de vue plus institutionnel. Comment situer l'évolution historique de cette revue par rapport à l'évolution-même de la comptabilité et par rapport aux luttes entre organismes de réglementation au plan international, mais aussi au sein de l'univers politique (voir notamment les usages de la comptabilité par le gouvernement Thatcher)? Cet ouvrage est très intéressant par l'analyse qu'il permet de porter sur AOS, et je terminerai par une dernière question : dans quelle mesure la création d'AOS peut-elle être analysée comme un acte de résistance, tant au sein de la recherche en comptabilité qu'à travers les analyses qu'elle a portées ?

STÉPHANE LEFRANCQ³, SECOND DISCUTANT

Pour commencer, je voudrais revenir sur le titre de l'ouvrage, qui est **très symbolique**. La contre-révolution évoque évidemment la réaction de

l'Église catholique à la Réforme protestante, marquée par la volonté de Rome de la faire reculer et de repousser les évolutions religieuses que celle-ci portait. Plus proche encore sémantiquement, la contre-révolution est attachée à la lutte intellectuelle mais aussi sanglante, qui a suivi la Révolution française. Alors, certes, F. Bardet souligne qu'il ne s'agit pas de penser un retour en arrière de la comptabilité (p. 62), mais de mettre en évidence le retour d'un paradigme plus ancien sur le devant de la scène, ce qui explique qu'il ne s'agisse pas d'une révolution scientifique au sens de Kuhn. Je voudrais ensuite revenir sur la structuration de l'ouvrage. Le livre semble construit en deux parties d'inégale importance. Une vaste introduction, « Les chiffres qui nous gouvernent » qui pose le cadre de l'approche et présente la notion de « révolution comptable », puis le corps lui-même, divisé en 3 chapitres et un épilogue, présentant l'entrecroisement de destins personnels, d'événements institutionnels, d'émergence et de transformation d'AOS, revue emblématique de cette « contre-révolution ». C'est sur cette partie introductive, plus théorique, que je vais porter mon attention. Autant que d'aborder les propositions de l'auteur, il s'agit de réfléchir sur les pistes ouvertes à la lecture de ce chapitre.

Concernant **la comptabilité et sa place**, tout d'abord. Le livre est placé sous le thème de la contre-révolution comptable. Il se place dans la perspective d'une opposition entre statistiques et comptabilités, entre mesure et dénombrement. L'auteur propose ainsi une typologie de quantifications (p. 36) : quantification des matières, quantification des masses monétaires, quantification des hommes et de leurs pratiques. À cette articulation autour des

³ MCF au CNAM (Lirsa).

catégories du dénombrement, des objets dénombrés (monnaies, matières ou individus) l'auteur ajoute un deuxième axe d'analyse, en fonction de la typologie du dénombrement pratiqué. Ce dénombrement peut appréhender l'objet comme un espace continu et chercher à le mesurer, c'est le champ de la statistique ; il peut distinguer les objets comme des éléments d'un groupe homogène, et chercher alors à les dénombrer, ce qui est du ressort de la comptabilité. À l'occasion de la révolution probabiliste, on a assisté à un « gonflement » du champ de la « mesure », avec pour le domaine financier ou monétaire l'introduction de l'évaluation des risques financiers des statistiques économiques (p. 46). Cette bascule s'inscrit dans le cadre plus large d'une domination des statistiques/probabilités entre XIXe et XXe siècle. Si ce mouvement a pu se heurter à certaines réticences, concernant le coût et l'efficacité (ou la pertinence) des outils, voire à des remises en cause des modèles eux-mêmes (l'auteur évoque le cas, un peu isolé et sans grande conséquence réelle, de Nassim Taleb et de son cygne noir), il reste, à l'heure actuelle encore, très puissant. En témoignent des manifestations permanentes, aussi bien dans le flux de données déferlant sur les ondes de la radio (statistiques du chômage), que dans le suivi des délibérations des banques centrales, les indicateurs économétriques guidant des prises de décisions aux conséquences politiques incommensurables au sens propre (il n'y a pas d'accord sur leurs conséquences).

L'hypothèse formulée est que l'ascension des « comptabilités », ou du chiffre comptable, serait de nature à remettre en cause cette hégémonie des statistiques et de la probabilité, caractérisant ainsi la « contre-révolution comptable ». C'est

assez paradoxal *a priori*, dans la mesure où le courant dominant en recherche comptable, dont l'émergence est contemporaine des prémices du phénomène évoqué, est clairement statistique et quantitativiste, cherchant à identifier statistiquement les déterminants des choix comptables (théorie positive de la comptabilité). Par ailleurs, observons que la contre-révolution comptable incarnée par AOS est également contemporaine de l'émergence de l'instance de normalisation comptable internationale (IASB pour International Accounting Standards Committee, fondé en 1973) et de la montée en puissance progressive des normes comptables que cet organe a émises. Ce projet pourrait être le symptôme de la contre-révolution comptable (la volonté de puissance de la comptabilité la pousse à se mondialiser) et apparaît comme emblématique de la rupture qu'elle constitue, rendue manifeste par la profonde transformation de la construction et de la nature du chiffre comptable.

Je voudrais maintenant revenir sur les conséquences, globalement préjudiciables, de **la contre-révolution comptable**. Le constat formulé par l'auteur sur la pénétration de la comptabilité dans la sphère publique, sous la forme du *New Public Management*, me semble largement fondé. Son intrusion dans des domaines qui, jusqu'alors, lui échappaient soulève en effet des interrogations qui me semblent essentielles. L'extension de la comptabilité au champ public semble s'être faite sur la base non d'un débat, mais de la seule légitimité technique de la comptabilité elle-même. La Lolf incarne ce changement de modèle, se doublant d'un renversement de perspective sur la place de la comptabilité privée, qui devient la règle, les spécificités de l'État

n'étant traitées que comme des cas particuliers d'un cadre plus général. L'article 30 de ce texte stipule ainsi que : « Les règles applicables à la comptabilité générale de l'État ne se distinguent de celles applicables aux entreprises qu'en raison des spécificités de son action. ». Cette révolution, dans tous les sens du terme, incarne avec puissance l'irruption des paradigmes de la gestion privée dans la sphère publique dont ils deviennent l'étalon. Le bouleversement des pratiques comptables publiques fut aussi l'occasion pour les tiers de porter un autre regard sur l'État et d'examiner son patrimoine. La publication du bilan de l'État sous une forme apparemment familière a alors permis d'alimenter un discours « public » reprenant les injonctions d'efficacité et l'appel à une réduction de la dette. Ces propos, tendant à représenter l'État en équivalent public d'une entreprise proche du redressement judiciaire, acquerraient une crédibilité nouvelle, soutenus par l'évidence comptable de la nécessité de « rééquilibrer le bilan de la France ». Pourtant, les choix de représentation comptables présentent de nombreuses limites techniques (le droit à lever l'impôt ne figure pas à l'actif, les actifs spécifiques sont valorisés de manière symbolique seulement,...) et conceptuelles (à la différence d'une entreprise, l'État ne saurait disparaître). Ces limites n'ont pas empêché le déploiement d'exercices similaires pour les syndicats (loi sur la transparence) et les comités d'entreprise, avec comme conséquence supplémentaire de possibles modifications du fonctionnement, des profils de militants et de leur capacité d'engagement. Or il n'y a pas véritablement de débat public sur la place et le rôle que l'on souhaite accorder à ces outils de gestion, ni sur leur capacité à satisfaire les objectifs de transparence qu'on leur assigne. Les

IPSAS, normes comptables publiques inspirées des normes internationales, constituent à cet égard l'exemple le plus récent, et peut-être le plus emblématique de ce basculement. À l'instar des statistiques, des débats agitent pourtant le monde des chercheurs en comptabilité sur la pertinence des normes émises par l'IASB, dont la légitimité politique paraît pour certains auteurs hautement discutabile.

Cela m'amène à une remarque sur le sens donné à la comptabilité par l'auteur : **quelle comptabilité pour la contre-révolution comptable ?** L'acception donnée au terme comptabilité dans l'ouvrage recouvre une conception moniste (pour reprendre la distinction de J. Richard) de cette technique, à notre connaissance très anglo-saxonne, la tradition française séparant la comptabilité de gestion de la comptabilité financière. Or les problématiques de cette dernière nous semblent spécifiques, en raison en particulier de l'existence d'un organisme de normalisation au niveau mondial, auquel l'Europe a délégué, dans un mouvement toujours contesté, une partie de sa puissance réglementaire. Cet organisme promeut le paradigme de l'efficacité des marchés et de relations dominées par des rapports entre principal et agent. Plus encore que pour la comptabilité de gestion, la comptabilité financière, par son caractère normalisé et la portée de son cadre conceptuel, emporte avec elle des évolutions de la société dans laquelle elle se déploie. Le processus de conventionnement devient plus visible, et plus conflictuel, avec la montée en puissance de ce normalisateur. On est dans une situation, à certains égards paradoxale, où le processus de conventionnement devient très visible, transparent, au fil du *due process*, de la participation active de l'UE à la validation des normes, des conflits

d'agenda entre cadre conceptuel et objectifs de l'UE (stabilité financière), mais où les conventions, mêmes anciennes continuent à faire débat. Le processus de normalisation peine en effet à asseoir sa légitimité en France, alors même que cela fait 10 ans qu'il existe.

La proposition de distinction entre conventionnement et estimation, permettant de souligner le caractère social et politique de la mesure comptable, paraît dans cette perspective particulièrement pertinente. Au-delà du caractère technique, « réservé » aux experts, de l'estimation, elle amène à s'interroger sur la nature de la contre-révolution comptable : ne serait-elle pas davantage une hybridation du chiffre comptable et statistique ? De la dichotomie mesure/dénombrement servant à distinguer les deux, il ne resterait dans le contexte des normes internationales que peu de chose, car le dénombrement comptable est devenu une estimation. C'est vrai évidemment de la juste valeur, mais également de beaucoup d'autres évaluations : engagements de retraite, locations, dépréciations sont issues de l'application d'hypothèses de taux à des hypothèses de flux, et à la mise en évidence de scénarii centraux et d'écart type par rapport à eux. Le chiffre comptable devient un hybride de dénombrement et de mesure et la contre-révolution comptable pourrait aussi être vue, peut-être, comme le produit de cette hybridation. Alors que la reddition de comptes relevait auparavant, majoritairement sinon exclusivement, de la pratique du dénombrement, et donc du champ des comptabilités, l'introduction d'une approche anglo-saxonne conduirait à l'introduction d'estimations en parallèle, en complément ou en substitution dans les états financiers. Dans ce champ particulier également, il ne faut pas sous-

estimer les spécificités de la comptabilité financière, soumise à un processus de normalisation qui débouche sur une quadruple étape de convention/estimation : au niveau de l'IASB, de l'UE, des cabinets d'audit et des entreprises. Cette décomposition de la comptabilité est également caractéristique, nous semble-t-il, de son histoire récente. Et la contre-révolution comptable est adossée à un transfert de compétences ou de pouvoirs des États, ou des normalisateurs traditionnels, vers des acteurs privés, la supervision s'effectuant à un niveau supranational (l'UE), avec au demeurant l'appui technique d'une organisation privée.

J'aimerais enfin revenir sur les appels à penser **la comptabilité en action** (*accounting in action*) ou **dans son contexte** (*accounting in its context*) formulés par A. Hopwood. Pour ce dernier, la comptabilité constitue d'abord un système humain, organisationnel et social. Parce que des enjeux de cet ordre sont à l'œuvre, elle doit être vue comme un événement éminemment contingent et local, inséré dans une organisation qui l'influence et la détermine et sur laquelle elle est susceptible, selon toute vraisemblance, de peser à son tour. Si la comptabilité ne peut être comprise que comme conditionnée par son environnement, toute évolution de ce dernier va avoir tendance à mettre en évidence les infrastructures sous-tendant les méthodes comptables et l'exposer ainsi comme une représentation datée et connotée. Cette contingence va avoir également pour conséquence de peser sur les changements comptables, certaines approches auparavant rejetées pouvant acquérir une pertinence inattendue dans un contexte socio-organisationnel différent. Des contributions d'Hopwood à AOS ressortent trois visions,

complémentaires, de la comptabilité. La première est celle, assez simple, de la comptabilité comme support de cohérence pour l'entreprise, permettant d'assigner des ressources et de suivre leur utilisation et le résultat de leur affectation. A cette perception pouvant s'inscrire dans une optique de « *management accounting* » vient se superposer une conception sensiblement plus complexe, instituant le système comptable comme support des relations d'autorité par l'adoption d'un langage partagé, véhiculant une image de l'organisation et des signaux aptes à induire les comportements attendus et à les maîtriser. De simple outil d'attribution et de contrôle, la comptabilité devient dans cette perspective une structure caractéristique de l'organisation et supporte à ce titre les rapports sociaux fondant l'action du système dans lequel elle s'insère. Dans un troisième temps, la comptabilité peut également être perçue comme vecteur de l'insertion de l'organisation dans le contexte socio-environnemental. Dans ce cadre, elle peut être considérée comme fondant les rapports internes à l'organisation, participant à la construction de la perception que le monde extérieur peut en avoir et contribuant à structurer celle-ci en conformité avec les exigences de son milieu. À ce titre, la restitution qu'elle donne de la réalité interne ne saurait être fondée sur des rapports d'autorité strictement internes, mais doit également tenir compte des attentes et du système de valeurs de l'environnement avec lequel elle est en relation. L'ambition de ces trois définitions successives est croissante ; d'un simple outil d'allocation des ressources et de contrôle au service d'une hiérarchie clairement identifiée et isomorphe à la hiérarchie apparente de l'entreprise, nous passons à un système

cohérent avec la structure organisationnelle, la reflétant ou la constituant, et contribuant à l'institution d'un système de valeurs et de rapports d'autorité probablement plus complexe que le strict reflet de l'organigramme théorique, orientant l'activité et son contrôle. Le stade ultime proposé est d'inclure dans ce système comptable les intérêts et valeurs de l'environnement social, dans la mesure où ils participent à l'appréhension de l'entreprise par le milieu dans lequel elle s'insère.

Il ne faut en effet pas sous-estimer l'ampleur de cette rupture, intervenue dans les années 1980, et affirmant que l'étude de la comptabilité ne saurait se limiter à celle de ses conditions d'accomplissement, à la recherche de ce qu'elle devrait être, mais doit être étendue aux facteurs sociaux et organisationnels, politiques en somme, caractéristiques du milieu au sein duquel celle-ci évolue. La contre-révolution serait dans cette perspective plutôt une révolution du regard porté sur le fait comptable. Un exemple pourrait être celui donné par l'auteur (F. Bardet) des relations entre comptabilité et systèmes d'information. Il s'agit certes d'un champ de recherche investi par AOS, et c'est à juste titre que l'importance en est soulignée, encore que cela concerne probablement davantage la comptabilité de gestion que la comptabilité financière. Mais les systèmes d'information sont aussi à l'heure actuelle une condition de l'existence même de cette technique, la comptabilité étant le fruit d'un outil de gestion. Elle est même bien souvent largement masquée par le système d'information, pour ses utilisateurs comme pour ses contributeurs. Ce sont les caractéristiques du dispositif technique qui rendent la comptabilité possible. Ce sont ses limites qui permettent de parvenir à un agrément,

plus ou moins forcé, sur la nature, la précision et les caractéristiques de l'estimation. À cet égard, si les relations entre comptabilité et SI sont un objet de recherche, elles sont également une des voies d'expression de l'évolution de la comptabilité telle qu'elle se fait, et à cet égard une des conditions de faisabilité de la contre-révolution dans la réalité de son déploiement dans les organisations.

À la suite des propos de Hopwood sur la comptabilité en action, se pose alors la question de savoir si la contre-révolution est un phénomène académique, qu'incarne *AOS*, mais aussi d'une autre manière le *Journal of Accounting and Economics*, ou si elle correspond à une évolution de la société et de son rapport avec les nombres, qu'elle incarne à sa manière mais en tant que symptôme d'un phénomène plus général. Alain Supiot écrit dans *La gouvernance par les nombres* que l'État se trouve relégué au rôle d'«instrument d'un Marché total engageant tous les individus dans une compétition sans fin et réglant tous les aspects de la vie humaine sur le calcul économique.» La loi entre en compétition sur le marché mondial des normes et se trouve asservie au calcul de son utilité économique. «Cet asservissement a pris la forme d'une gouvernance par les nombres qui s'étend à tous les échelons de l'organisation de la société, depuis la relation individuelle de travail jusqu'aux mesures d'ajustement structurel promues au niveau européen ou international.» La contre-révolution comptable serait alors une illustration de cet effacement de la loi au profit des normes, mais s'agit-il d'une contre-révolution ou d'une extension du domaine de la comptabilité permise par l'hybridation de ses grandeurs ?

FABRICE BARDET, PREMIERES REPONSES

Des remerciements extrêmement sincères, à Jean Marie, au RT-30 et à Isabelle Chambost et Stéphane Lefrancq, vous qui avez passé ce temps à lire et à interroger, et qui me faites repenser, et c'est très agréable, au moment où on écrit et où se posent les questions que vous soulevez, comment on met en forme les choses pour qu'elles «tiennent», comme disait Alain Desrosières. Je vais parcourir vos différentes questions et répondre à vos interrogations... Au bout du bout, on choisit un titre, qui cherche à résumer un certain nombre de choses, mais ce titre enferme, simplifie. Je suis très content de mon titre, mais on est aussi prisonnier du titre, qui ne dit pas tout, fait des raccourcis... Quand on a la chance d'entendre le redéploiement du titre à travers vos exposés, on est très heureux, on se dit : «bon ça va, le titre enferme, mais pas trop. Il permet aussi de réfléchir».

Avant de chercher à répondre terme à terme, je voudrais d'abord vous dire **comment je suis arrivé là**. Je commence donc par un petit détour méthodologique, qui peut aider les plus jeunes d'entre nous qui vont peut-être avoir un jour à rédiger une HDR. Il y a plusieurs écoles pour savoir quoi mettre dans une HDR. Quand j'ai commencé, je m'étais donné l'image de la photo de famille. «Voilà, on me demande en fait de faire une photo de famille dans laquelle tu vas être sur la photo, avec les gens qui comptent pour toi, dont tu t'es inspiré, avec lesquels tu as travaillé». Alors on pense à plein de gens, et on se dit «je commence par qui ? Comment je vais raconter la photo ?». Je me suis dit que la première des choses, c'est de savoir quelles sont, dans ma famille, les personnes les plus importantes. Trois noms sont ressortis, du côté de la sociologie de la statistique :

Alain Desrosières évidemment, et puis deux chercheurs américains, Wendy Espeland, sociologue à Chicago, et Ted Porter, historien à Los Angeles. C'est comme ça que j'ai commencé mon HDR. Je me suis demandé comment Wendy Espeland, elle-même, en était arrivée là. Donc j'ai relu ses travaux en regardant sa bibliographie, pour comprendre comment a-t-elle produit sa propre pensée. Donc je lis son article *Commensuration as a social process*⁴, son premier article qui la consacre... Et là je tombe sur AOS. Donc je regarde qui elle cite d'AOS, je vais lire ces auteurs, et je découvre tout un champ. Et je m'aperçois que Wendy Espeland, que je place dans la sociologie de la quantification, du côté de la sociologie de la statistique, est justement à l'intersection puisqu'elle s'est énormément nourrie d'AOS et de l'histoire de la comptabilité.

Evidemment, comme j'étais très lié à Alain Desrosières – qui n'était pas seulement un collègue et un père spirituel, mais qui était devenu un ami – j'avais des conversations régulières avec lui, et parmi les choses qui ont fabriqué cette étincelle, lui s'était intéressé à de multiples reprises à AOS et m'avait dit : « ça serait bien qu'on en sache plus sur AOS, qu'on en sache plus sur ces gens ». Alain Desrosières était quelqu'un qui aimait croiser les mondes, et je pense que c'était une frustration pour lui que de n'avoir pas pris suffisamment de temps pour croiser son monde avec le monde de la sociologie de la comptabilité... Les gens d'AOS constituaient pour lui certainement la première étape qu'il aurait fallu parcourir dans cette rencontre. Et plus je tire le fil d'AOS, plus je retrouve mon champ de la sociologie de la statistique. Je

me rends compte très vite que je peux remonter jusqu'à la naissance d'AOS, que là se dessine un champ constitué dont j'ignore presque tout, et non seulement je découvre ce champ avec sa dynamique propre, plus proche que je ne l'imaginai de mes champs de recherche. Il se trouve qu'à l'origine, je suis ingénieur de l'ENTPE, une des écoles d'ingénieurs du ministère de l'écologie et du développement durable, et que j'ai eu la chance de faire mes études dans cette école à un moment où son directeur pensait qu'il fallait renouveler les réflexions au sein de notre administration, et donc qu'il fallait s'interroger sur la manière dont évoluaient les systèmes d'action publique. Il avait décidé d'envoyer quelques-uns d'entre nous élèves-ingénieurs faire des thèses en science politique dans des IEP, pour essayer de comprendre les nouvelles formes d'action publique. Et donc ça a été mon parcours aussi.

Première chose que je découvre à travers AOS, c'est le lien entre la sociologie de la comptabilité et la sociologie de l'action publique. Avec cette première partie, c'est Hopwood qui est au cœur de ça. Il est comptable à l'origine, il va faire sa thèse aux Etats Unis, et il se rend compte que la comptabilité est très liée à l'analyse des organisations, donc la sociologie d'Herbert Simon, la sociologie des organisations, la sociologie de l'action publique, comme on disait à l'époque l'« analyse de l'action publique »... C'est Hopwood qui organise cette jonction, et je découvre ce champ très proche de ma culture académique d'origine, beaucoup plus que la sociologie de la statistique que je fréquente depuis dix ans avec Alain Desrosières... Et deuxième chose, je découvre que les gens d'AOS, en miroir de ce qu'avait comme intuition Alain, cherchaient à développer le lien avec les

⁴ Wendy Nelson Espeland and Mitchell L. Stevens, *Annual Review of Sociology*, Vol. 24 (1998), pp. 313-343.

historiens, sociologues, philosophes des systèmes statistiques. Donc en partant sur l'histoire d'Alain Desrosières, Wendy Espeland et Ted Porter, je tombe sur l'histoire d'AOS. C'est pour ça que mon récit est chronologique. J'avais là ma chronologie, je me suis dit « je vais faire l'histoire d'AOS, et à travers cette histoire, je vais pouvoir présenter l'histoire de mon champ, qui est l'histoire de la sociologie de la statistique ».

Et quand j'ai parlé de ça à Alain Desrosières, au début de l'été 2012, il m'a encouragé dans cette direction. Cette histoire d'AOS, à travers laquelle j'allais me nourrir de l'histoire de la sociologie de la comptabilité, avait pour vocation de présenter mon propre champ. Il fallait que ces histoires-là se rencontrent. Mais je me disais que ça se ferait tout seul. Et un jour, Alain Desrosières m'a dit : « c'est quoi la raison ? Pourquoi tu fais ça ? Quand on va te demander (quelqu'un qui ne connaît rien) : c'est quoi l'idée ? » En fait, évidemment, il me demandait le titre ! Cela faisait quatre mois que je lisais tous ces comptes, avec une vision vraisemblablement moniste. Vous l'avez dit tous les deux, je pense que j'ai une vision trop lointaine et simplificatrice de la comptabilité, donc ma vision elle est moniste mais non pas par volonté, mais parce que je n'ai pas les capacités de faire autre chose... Vous avez eu l'amabilité de dire : « c'est rare les politistes qui s'intéressent à la comptabilité », c'est très rare, j'essaye de dire d'ailleurs que même quand Hopwood arrive à tirer des analystes des politiques publiques du côté de la comptabilité, James March, John Meyer, qu'il les fait rentrer dans le comité de pilotage d'AOS, pour autant il n'arrive pas à les intéresser véritablement à la comptabilité. Les papiers que Hopwood fait produire à ces deux « stars » de l'analyse des politiques publiques et publier dans AOS ne parlent

pas de la comptabilité ! C'est très frustrant, parce que ce champ de la comptabilité, extrêmement sophistiqué, rebute les politistes, qui regardent de loin... Effectivement, j'ai une vision moniste de la comptabilité, mais cette approche produit aussi ses effets positifs. Et en voyant les choses de loin, je voyais bien qu'il y avait des choses fondamentalement opposées entre, d'une part, tout ce que je lisais de ces auteurs qui publiaient dans AOS et, d'autre part, des lectures qui m'avaient nourri depuis quinze ans du côté de la sociologie de la statistique.

Et tout d'un coup, a jailli ce titre, j'ai reconstitué les choses ensuite, mais il a jailli parce que j'avais en tête l'ouvrage majeur d'Alain Desrosières, *La politique des grands nombres*, (publié en 1993, celui qui l'a habité, qu'il a défendu, d'où il a tout tiré, qui a aussi été celui à travers lequel il a nourri toute la jeune génération qui a travaillé dans son sillage), qui suggère dans son introduction qu'il y a un ouvrage fondateur, *The Probabilistic Revolution*⁵. C'est le fruit d'un séminaire de recherche qui a lieu en Allemagne au début des années 1980, et qui regroupe tout ce qu'Alain Desrosières admirait dans les sciences sociales, le philosophe Ian Hacking, l'historienne Lorraine Daston, qui regroupe l'historien de la statistique Ted Porter, qui regroupe une somme d'érudits de toutes disciplines... Des mathématiciens, des physiciens, des biologistes, des historiens, des sociologues, des anthropologues... Un médecin... Et donc ils se regroupent, ils travaillent pendant un an à écrire cette extraordinaire somme, monument de l'histoire des sciences, qui raconte

⁵ Lorenz Krüger, Lorraine J. Daston and Michael Heidelberger (ed.), *The Probabilistic Revolution. Deux volumes*, MIT Press, 1987.

comment les outils probabilistes ont envahi deux choses, d'une part, les activités humaines industrielles, économiques, sociales, et d'autre part les disciplines de la pensée. Donc cette datation que vous rappeliez tout à l'heure, 1800-1930, ce n'est pas la mienne, c'est celle de cette histoire. Ces historiens des sciences, tous ces personnages érudits... au bout de leurs travaux, ils se sont rendu compte que, dans chacune de leurs disciplines et dans une somme colossale de pans d'activités de la société, s'opère - entre 1800 et 1930 à peu près - cette révolution probabiliste... Ils prennent le modèle de Thomas Kuhn. Ian Hacking est très impressionné par la théorie de Thomas Kuhn, il écrit un ouvrage en 1983 dédié à la discussion du modèle de Thomas Kuhn⁶... Ils vont ensemble dessiner les contours de cette révolution probabiliste. 1800 - 1930, c'est leur datation, je ne fais que la reprendre. Cette somme avait alimenté Alain Desrosières et, pour lui, constituait la colonne vertébrale du développement d'un champ en sociologie de la statistique... Et en face de ça, j'avais AOS, dont j'étais en train de lire les différents numéros. Et tout d'un coup, ce titre a jailli, et je ne m'en suis plus défait ! Ce que vous décrivez l'un et l'autre sur les limites du titre, j'y souscris, mais ce qui a fait ce jaillissement est riche de quelque chose. Mon héritage, fourni par Alain Desrosières, avec cette *probabilistic revolution*... Et j'avais en face un phénomène que je regardais, que je lisais, et je voyais qu'il n'avait rien à voir ! C'était la première intuition.

La seconde intuition, c'est qu'il se trouve qu'Alain Desrosières me pose cette

question juste au moment où j'en suis, dans mon histoire, à cette période plus sociologique londonienne, après la période américaine, où les gens d'AOS rencontrent les gens de la *London School of Economics* et notamment Michael Power, qui faisait partie des gens qui avaient essayé de faire un pont. J'avais lu *The Audit Society*⁷ depuis longtemps, mais je n'avais pas lu tous les articles de Mike Power. J'ai été obligé de le lire. Et je suis tombé sur un article qui m'avait échappé, dans lequel Mike Power s'interroge : pourquoi en comptabilité la *probabilistic revolution* n'est pas advenue ? Alors j'entendais qu'en comptabilité notamment via les comptabilités financières, il y a beaucoup d'outils probabilistes... Il y a même ce que je raconte dans l'ouvrage, une revue dédiée à cette importation des outils probabilistes dans la comptabilité, le *Journal of Accounting Research*, créé justement à Chicago quand Hopwood fait sa thèse. Mais, malgré ces liens, il n'y a jamais eu le « tournant » probabiliste dans le champ de la comptabilité. J'étais notamment en train de lire l'article de Power qui décrit comment, dans le champ anglais de la comptabilité, se développe la controverse autour de l'incorporation des outils probabilistes dans les outils comptables. Les comptables anglais se posent la question : quand on fait un audit, est-ce qu'il faut qu'on fasse une sélection aléatoire des pièces comptables que nous allons auditer ? C'est une question extraordinairement importante. Ce que suggère Power, c'est qu'aux Etats Unis, cette mathématisation s'opère, que les Anglais se posent la question, mais qu'ils décident qu'ils n'ont pas besoin de ça. Ce

⁶ Ian Hacking, *Representing and Intervening, Introductory Topics in the Philosophy of Natural Science*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, 1983.

⁷ Michael Power, *The Audit Society. Rituals of Verification*, Oxford University Press, 1990.

n'est pas ça qui fait la qualité d'un audit comptable, d'un bilan comptable. Ce n'est pas ça qui fait la qualité d'un professionnel de la comptabilité que de savoir se servir des outils probabilistes. Donc je me rends compte que non seulement ces champs sont distincts, mais qu'ils sont vraisemblablement plus que distincts ! Il se passe un truc extraordinaire du côté de la comptabilité, qui fait que lorsque tous les champs académiques opèrent le tournant probabiliste au cours du XXe siècle, le champ de la comptabilité, lui, résiste. Et là il y a une spécificité, une exceptionnalité qui est là et qui sert mon titre à ce moment-là ! Il se passe quelque chose. Et là, je décide qu'il y a une orthogonalité, je la pose, puis je recentre mon propos et je ne peux plus dire ce que vous avez dit. Maintenant que je vous ai raconté tout ça, je suis prêt à reprendre une à une vos questions, parce que je pense qu'il faut d'abord justifier ce titre.

Effectivement, « **l'étude de la financiarisation à travers les pratiques de quantification** », ça me plaît beaucoup cette façon de présenter les choses... Quand je rencontre Alain Desrosières en 1995, une des premières choses dont il me parle, c'est de la formidable histoire des politiques financières écrites par Michel Margairaz⁸. C'était pour lui la bible, mais quelque chose le troublait absolument, il n'y avait qu'une seule page consacrée à l'INSEE, alors qu'il doit y avoir 2000 pages, deux pavés extraordinaires sur l'administration de l'économie et des finances en France entre les années 20 et 50 et dans l'index, il n'y a qu'une seule entrée pour « INSEE », une page ! Et Alain

Desrosières disait « c'est incroyable, on parle des politiques financières de ce pays avec une précision démoniaque, et on ne mentionne qu'à un seul moment l'institution qui produit les chiffres à partir desquelles sont bâtis et les théories et les politiques ». D'ailleurs, dans le tableau des formes d'Etats, Alain Desrosières en distingue cinq en colonne, l'Etat ingénieur, libéral, providence, keynésien, néolibéral. Au niveau des lignes, on avait les formes d'Etat, puis les formes de pensée économique, et enfin les formes de quantification, statistique et comptabilité. Alain Desrosières disait toujours « c'est extraordinaire, il y a des rayons entiers sur les formes d'Etat, les formes de pensées économiques, et il n'y a rien sur les formes de quantification. Les quantifications ne sont toujours que l'objet, on ne s'intéresse jamais à la politique de la quantification ». Donc dans l'introduction de mon livre, je pense à Alain Desrosières.

Sur la question du titre, j'ai déjà dit beaucoup de choses sur la révolution probabiliste... Je reviens sur la **distinction que je fais entre statistique et comptabilité**, et que vous avez tous les trois soulevée. Quand j'ai mon titre « contre-révolution comptable », je me dis « ok, maintenant, comment je caractérise statistique, d'une part, et comptabilité d'autre part. Et là, il faut se mouiller ! J'ai mes tableaux, page 45, 46 et 62, dans lesquels j'essaye de montrer comment, en fonction des époques, se développent soit des statistiques, soit des comptabilités. Et là, je me demande si on peut repérer une première série de différences... Et, effectivement, j'essaye de distinguer les colonnes, probabilité/statistique, et de voir les différences. Très vite, je me rends compte qu'à travers cette révolution probabiliste s'opérait quelque chose : un développement des mesures statistiques.

⁸ Margairaz Michel (1991), *L'Etat, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion. 1932-1952*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1456 p.

Donc je vois bien un développement de la statistique, qui me permet de la distinguer de la comptabilité, mais je vois bien, en même temps, que ce terme de « statistique » est terriblement ambivalent. Alain Desrosières disait toujours : « le problème du mot statistique, c'est que c'est à la fois le S de l'INSEE, l'institution qui gère les données statistiques, et le S de l'ENSAE, l'école nationale de la statistique et de l'administration économique, qui forme les futurs administrateurs de l'INSEE notamment, et qui forme plus largement des statisticiens. Le S de l'INSEE, c'est la data, le S de l'ENSAE, c'est la science ! » Donc il y a un problème avec le mot « statistique », on distingue deux choses qui n'ont rien à voir dans un même mot. On peut distinguer data et science, sauf que la plupart du temps, quand on entend « statistiques financières », « statistiques économiques », « statistiques du chômage », souvent, en fait, cette distinction n'est pas dans les oreilles. Raison pour laquelle les historiens de la statistique, lorsqu'ils écrivent leur « Révolution », ils ne parlent pas de la révolution statistique, ils parlent de la révolution probabiliste, qui renvoie à la science des statistiques, la science des probabilités. Et donc je suis sur la piste, et je me dis qu'il faut que je fasse revenir cette histoire de « science ». Et j'arrive à travers la différence entre comptabilité et statistique à faire rentrer cette différence entre « science » et « non science ».

Puis je passe mon HDR, je suis invité à Berlin par Ted Porter pour présenter ce travail. Et là, je rencontre Michael Power, en fait je rencontre Andrea Mennicken qui travaille avec Michael Power, qui me dit « c'est bien, mais il faudrait durcir les choses avec Michael Power ». Et, effectivement, Power suggère cette lecture que vous évoquiez tout à l'heure. Lui ne peut pas dire que la comptabilité

n'est pas une mesure. La comptabilité est une mesure. Ce que propose Power en 2004, c'est qu'il faut distinguer les différents types de conventionnements. Il y a les mesures de premier ordre, et de second ordre. Donc grâce à Power, j'arrive à faire le rapprochement avec la statistique, en partie, et j'arrive à me rendre compte qu'en fait quand on a une donnée de base, on a une première couche qui consiste en un dénombrement, et qu'ensuite on a une seconde couche, que Power appelle la mesure de deuxième ordre, qui est le traitement de ces dénombrements. Et là, effectivement : a) du côté de la statistique, on a affaire à une mesure de second ordre probabiliste, scientifique ; b) lorsque du côté de la comptabilité, on a une mesure de second ordre qui appartient à l'univers du champ comptable qui est d'une autre nature. Je ne vais pas au bout de la discussion à ce moment-là, mais, pour moi, c'est une manière de faire tourner les choses ensemble. C'est pour ça que votre question est tout à fait intéressante. Alors qu'au début de l'introduction, je préfère faire une différence entre « dénombrement », d'un côté, et « mesure probabiliste » de l'autre, à la fin de l'introduction je propose d'abandonner cette distinction, et d'en revenir à la distinction du langage de tout un chacun, comptabilité d'un côté, statistiques de l'autre, parce que je me rends bien compte que derrière cette distinction entre dénombrement et mesure, il y a quelque chose qui n'est finalement pas si pratique que je l'avais imaginé. Donc, effectivement, quand vous me faites cette critique, je ne peux qu'y adhérer en disant qu'effectivement, c'est la raison pour laquelle au bout du compte, malgré le caractère imparfait du terme « statistique », j'ai fini par revenir à cette opposition finalement acceptable

par tout le monde, parce qu'appartenant au langage commun de l'opposition entre comptabilité et statistique.

« Pourquoi la comptabilité n'est-elle pas un outil de mesure ? » Je pense que c'est là la limite de mon travail, je pense que vous avez raison de me dire que c'est un outil de mesure. Et les nombreux exemples que vous m'avez donnés, Colbert, le débat d'aujourd'hui entre comptabilités en coûts historiques ou en juste valeur, effectivement, ça renvoie à comment est-ce qu'on *mesure* les choses. Tout ce que vous avez dit sur les agrégations fiscales, je souscris à tout ça.

Vous me suggérez à la fin de votre exposé qu'il y aurait une hybridation des comptabilités et des statistiques plutôt qu'une lutte entre les comptabilités d'un côté, et les statistiques de l'autre. Alors il se trouve que j'ai deux séminaires de master dans lesquels je raconte ce livre, j'ai une première partie dans laquelle je dis « qu'est-ce que c'est que faire une sociologie de la quantification », une deuxième partie historique « révolution probabiliste, contre-révolution comptable » et une troisième partie que j'appelle « les quantifications hybrides », car aujourd'hui on est dans des mixtes, donc je ne veux pas que mes étudiants ressortent de là en disant « c'est simple, c'est soit des statistiques, soit des comptabilités », « soit de la mesure probabiliste, soit de la comptabilité qui désagrège et désindividualise ». Non. Et donc vous m'engagez à grossir encore cette partie contemporaine sur les quantifications hybrides. Il y a par exemple les quantifications comme ces fameux essais randomisés contrôlés, qui reviennent sur le devant de la scène après avoir eu des jours fastes pendant très longtemps, puis être tombés en désuétude... On voit bien que ce retour en grâce s'opère sous des formes hybrides, et que les chantres des essais contrôlés

randomisés aujourd'hui, qu'on peut moquer mais qui connaissent un succès considérable, par exemple le succès que connaît Esther Duflo, il est fabriqué certainement à travers des formes de quantification qu'on peut juger hybrides, au sens où elle fait à la fois des essais sur l'efficacité des programmes d'action publique, mais elle regarde aussi l'aspect financier des choses. Et au bout du compte, dans son outil de quantification des choses, ce n'est pas seulement la comparaison d'efficacité de mesure de l'action publique, qu'elle opère, c'est la comparaison d'efficacité reliée à un coût. C'est ce qui fait le succès de son article de 2004 sur la manière dont il faut traiter l'absentéisme dans les écoles du Kenya en donnant du vermifuge aux enfants ! À chaque fois, moi, ça me fait tomber de ma chaise... Je suis polémique, mais quand on lit cet article, on est très troublé du caractère absurde de cette hybridation... Je vous le rappelle, il y avait trois programmes d'action testés, soit augmenter le nombre d'enseignants, soit intéresser financièrement les parents (il me semble que c'était ça), soit prendre en compte le fait que les enfants ont des vers intestinaux et leur donner du vermifuge... Et comme le premier programme coûte très cher, le deuxième un peu moins cher et que le programme des vermifuges est quasiment donné, quand on rapporte l'efficacité à son coût, on se rend compte que c'est 2500 fois plus efficace de donner du vermifuge aux enfants, et donc on décide de généraliser les politiques de distribution de vermifuge pour développer l'éducation dans les pays aux économies les plus en difficulté... Donc ces formes d'hybridation j'y suis très attentif. Autre forme d'hybridation, les formidables travaux de Bernard Harcourt sur les politiques de *profiling* dans la justice et les politiques policières au

Canada⁹. Dans lesquelles on est avec un mixte d'outils de mesure statistiques probabilistes, et des mesures budgétaires, économiques, avec des velléités de rentabilisation économique des politiques judiciaires... Donc grâce à vos deux interventions, je me dis qu'il faut encore renforcer cette dimension de recherche, pour raconter comment, aujourd'hui, les quantifications font l'objet d'hybridation. On ne peut pas séparer aussi facilement que mon titre ne le suggère, statistiques et comptabilité.

Une dernière petite justification. Et ça a été dit par l'un de vous. Quand je dis « contre-révolution comptable », je suggère qu'il y a **une histoire dialectique**. Il n'y en a pas un qui gagne sur l'autre. Il n'y a pas eu les statistiques qui envahissent le monde et qui maintenant perdent sur tous les terrains au profil des comptabilités. Il y a pour moi une dialectique qu'il est intéressant d'interroger dans une somme de situations. De ce point de vue là, je suis d'accord pour dire qu'à long terme, la plupart des scènes se traduisent plutôt par des hybridations... Mais, au bout du compte, c'est peut-être plus intéressant de regarder comment, malgré tout, il existe des champs d'interrogations distincts. Je reviendrais bien sur la présentation très claire que vous avez faite de cette hypothèse, qu'il y a une différence entre des statistiques qui cherchent à agréger, qui cherchent à repérer un « homme moyen ». On peut parler de l'un des fondateurs de la statistique au XIXe siècle, Adolphe Quetelet, dont Alain Desrosières raconte l'extraordinaire histoire... Cet homme étudie la distribution des mesures qu'il opère en tant qu'astronome pour

mesurer la distance de la Terre aux planètes, et il se rend compte que la majorité des mesures arrive autour d'une moyenne, et puis après, comme la lunette astronomique est imprécise, chaque fois qu'on fait une mesure, on n'obtient jamais tout à fait le même résultat. Et quand on place des petites croix sur le tableau, on se rend compte que le plus grand nombre de petites croix arrivent au même endroit, à côté il y a un peu moins et on se rend compte que ça fait une courbe qu'on appelle aujourd'hui de Gauss. Et cet astronome opère une similitude entre cette courbe-là, issue de la mesure des planètes, et la distribution de la taille des mesures des uniformes des militaires de l'armée belge. Et il se rend compte que la distribution des tailles d'uniformes suit la même courbe, et c'est là qu'il a l'intuition géniale qu'effectivement, lorsqu'on observe, à de multiples reprises, un même phénomène, on rencontre le même genre de règle mathématique... Il développe alors sa théorie de l'homme moyen, ce qui lui permet d'être l'un des fondateurs de la sociologie. Quant à cette idée que la statistique permet la recherche de la moyenne à travers une agrégation, elle me semble devoir être distinguée des effets que produisent aujourd'hui les formes de quantification à l'œuvre. Dans ce sens, vous avez raison de dire que, dans les politiques du nouveau management public notamment, on cherche, non pas à voir des phénomènes d'ensemble, mais à repérer des qualités, des rendements, des phénomènes individualisés ou attachés à des individus, à des services... Je continue à penser qu'on a intérêt à essayer de chercher les tensions entre les différentes formes de quantification : est-ce que les acteurs cherchent à avoir une vision d'ensemble et à refléter des phénomènes structurels moyens, ou à repérer des

⁹ Bernard E. Harcourt, *Against Prediction. Profiling, Policing, and Punishing in an Actuarial Age*. Chicago, The University of Chicago Press, 2007.

phénomènes plus spécifiques, instantanés, liés à des individus... ?

DÉBATS

Isabelle Chambost : Pour revenir sur le fait d'avoir porté votre regard sur tout ce qui est anglo-saxon... En France, la comptabilité est partie des ingénieurs, très tôt il y a eu une articulation entre comptabilité et les besoins de l'État, ce qui n'est pas du tout le cas dans la comptabilité anglo-saxonne, où l'État n'intervient pas dans la normalisation de la comptabilité. Il y a une opposition très forte, entre comptabilité anglo-saxonne et continentale, cette dernière s'est construite sur cette articulation avec les gouvernements, même si aujourd'hui, avec la diffusion d'une vision très anglo-saxonne, les choses changent. Sur un autre point, oui, la statistique c'est la question de la loi normale. Mais aujourd'hui, la vraie question des probabilités, qui prennent en compte les risques extrêmes, est posée. C'est-à-dire qu'on a voulu, par exemple, transposer une statistique avec une loi normale sur un fonctionnement des marchés financiers, d'aucuns peuvent dire actuellement que ce n'est pas du tout la loi normale qu'on aurait dû utiliser... Il y a dans le livre des partis-pris, qui gagneraient à être discutés.

Fabrice Bardet : Sur le fait que j'ai une vision anglo-saxonne des choses, cette revue *AOS*, c'était très intéressant pour moi. Là où je suis très content de votre lecture, c'est qu'à travers mon jury d'HDR, j'aurais pu avoir cette lecture, cette suggestion-là, et elle ne m'a pas été faite. Et donc je suis ravi, parce que je n'avais pas pensé les choses sous cet angle-là.

Isabelle Chambost : Quand on s'est rencontré, il y a quelque temps à une journée de recherche en l'honneur d'Alain Desrosières, vous m'avez parlé de

Jacques Richard. Je pense que ses travaux sont extrêmement éclairants par rapport aux problématiques que vous développez.

Fabrice Bardet : Oui je le cite à plusieurs reprises, je termine le livre en conclusion en disant qu'il y a deux directions à creuser, celle d'Alain Desrosières et celle de Jacques Richard. Je me suis posé la question jusqu'au bout sur comment est-ce que je faisais rentrer l'œuvre de Jacques Richard dans mon travail. C'était mon problème, parce que Jacques Richard donnait une vision du monde de la comptabilité beaucoup plus pluraliste que celle que je voulais faire rentrer à travers ce titre, et donc je ne savais pas comment me sortir de ce dilemme. Je suis d'accord avec vous... Je me suis beaucoup intéressé à ses travaux à travers son ouvrage *Comptabilité et développement durable*, pas seulement en lien avec le ministère qui m'emploie, mais parce qu'à travers cet ouvrage, il dessine une fresque historique des comptabilités, pour prolonger un travail engagé dans trois articles qui distinguent la comptabilité continentale du XIXe siècle, statique, puis le modèle dynamique allemand, pour déboucher sur le modèle actuariel anglais, anglo-saxon. Et donc il prolonge ce modèle-là dans son ouvrage et effectivement il donne une ampleur à la mesure que permet la comptabilité que j'avais du mal à faire discuter avec mon titre. C'est pour ça que je termine avec lui, dans la dernière page de ma conclusion. En fait, quand j'ai eu fini cet ouvrage, je suis tombé sur l'ouvrage de Richard que j'avais commandé quand j'étais en train d'écrire ça, et que j'ai lu juste après avoir fini d'écrire, je me suis retrouvé à devoir finaliser l'écriture de cet ouvrage, avec la lecture de l'ouvrage de Richard que je venais de faire et qui bousculait un peu ça. Donc je crois que j'ai essayé de répondre... Pour partie, de faire que les

choses puissent se rencontrer. Mais vous avez raison.

Sur l'histoire du lien des statistiques avec la finance, oui, ça aussi, je l'évoque en introduction pour dire « attention, je ne dis pas que la révolution probabiliste s'est achevée ». Surtout pas ! Et donc je ne pense pas que la contre-révolution comptable... Quand Sylvain Bourmeau m'a invité à discuter du bouquin, une des premières questions ça a été « est-ce qu'on peut dire qu'il y a eu la révolution probabiliste, et que la contre-révolution comptable c'est l'étape d'après ? ». Bon, c'était à la radio, j'ai dit « oui, je pense que c'est l'étape d'après ». Depuis, les collègues me disent « tu ne peux pas dire que c'est l'étape d'après, parce que tu nous dis que c'est dialectique, et c'est vraiment mieux de dire que c'est dialectique ». Je suis d'accord ! Il ne faut pas dire que c'est l'étape d'après. Il faut dire qu'en fait cette histoire de contre-révolution comptable, c'est l'idée de penser dialectiquement deux types de quantification du monde. Et donc voilà, il ne faut pas imaginer qu'il y a une « étape d'après », et qu'aujourd'hui... Des polytechniciens continuent à se faire embaucher massivement par les financiers londoniens, et Nassim Taleb a raison de continuer à publier des livres qui se vendent à des dizaines de milliers d'exemplaires sur la planète pour dénoncer la suprématie des lois probabilistes dans le monde de la finance, avec cette absurdité qui conduit à ce que tous les *traders* parient sur les mêmes événements parce que c'est ceux sur lesquels la probabilité de gain est le plus fort, et le « *black swan* » continue à être écarté de manière très systématique. Donc même s'il y a des discussions pour qu'il y ait d'autres formes de lois promues, malgré tout, selon les dires de Taleb qui connaît certainement bien la manière dont fonctionnent les sociétés de

trading, la loi normale continue à guider la majorité des pratiques de trading. Ce qui crée aussi cette fragilité des marchés financiers qu'il décrit. Sans parler du fait que quand on a tendance à souscrire à une assurance, évidemment, derrière il y a des statistiques, de même les tests qualité qui sont derrière la production d'un avion continuent évidemment à être au cœur de l'industrie contemporaine, et s'il n'y avait pas ces tests qualité les avions tomberaient, quand on se fait vacciner, on tombe de moins en moins malade, parce que les tests qualité permettent d'assurer la qualité des vaccins et des médicaments, etc. Donc il serait absurde de dire que les lois statistiques ne sont plus au cœur de nos sociétés.

Je suggère néanmoins qu'elles sont pour partie contestées par d'autres formes de quantification, et je pense qu'on doit avoir certaines choses à l'esprit, par exemple dans les grosses sociétés privées, les financiers, les comptables, les directeurs des affaires financières ont aujourd'hui acquis un poids dans les organisations qu'ils n'avaient pas hier, et ils ne sont pas tous scientifiques, ils ne sont pas tous calculateurs, estimateurs des risques financiers, ils sont parfois aussi souvent des gestionnaires sans bagage scientifique particulier... La même chose se produit dans l'évaluation des politiques publiques. Fut un temps, c'était une façon de mettre les scientifiques et les ingénieurs au cœur du pilotage de l'action publique, une certaine forme de science en tout cas... Aujourd'hui, de l'avis de tous les observateurs des collectivités locales par exemple, ce ne sont plus les ingénieurs qu'on cherche à recruter auprès des exécutifs, mais plutôt des comptables, des financiers, des gestionnaires. Des gens qui n'ont pas un profil scientifique, de modélisateur ou de planificateur, mais plutôt un profil de

gestionnaire des budgets sur l'année n et les années éventuellement $n + 1$ ou $n + 2$. Si on fait une projection, on la fait à court ou moyen terme, et non plus à long terme comme on le faisait à travers la planification des modes de transport dans les années 70, en faisant tourner des modèles sur une planification à 20 ans, 30 ans, sur la base des enquêtes ménages-déplacements. Il y a un certain nombre d'indicateurs qui font qu'effectivement je pense que ça vaut le coup de réfléchir cette tension entre des formes statistiques et des formes plus comptables.

Stéphane Lefrancq : On a le sentiment que c'est dans le domaine de l'exercice de la puissance publique qu'il y a une collision entre la forme de réflexion statistique et la forme de réflexion comptable. Et que cette tension entre les deux, entre les pratiques de pilotage d'un état, dans les pratiques d'évaluation publique, est sur ce périmètre particulier c'est-à-dire celui qui est évoqué le plus en détail dans ton ouvrage. On aurait peut-être une espèce d'évolution, de financiarisation de la comptabilité dans la sphère privée, qui tendrait peut-être à la rapprocher d'autres pratiques de mesure ou de dénombrement. On aurait une collision des deux modèles de quantification dans la sphère publique.

Jean Marie Pillon : Concernant le lien entre ton hypothèse et ta méthode, ce que j'ai eu du mal à comprendre, c'est ce que ça t'apporte de regarder une revue ? Est-ce que c'est le monde qui est sous leurs yeux qui change ? Est-ce que leurs yeux se sont portés sur de nouveaux objets, ou est-ce que c'est la façon dont ils regardaient leurs objets qui a changé ? Finalement, ça revient sur la question sur le caractère académique... Je pense aussi que sur le *New public management*, parfois on devrait sans doute se dire des

choses du même genre, est-ce que ce n'est pas simplement la façon de regarder l'État qui a changé ? En tout cas dans ton cas, qu'est-ce que ça dit du monde, à travers ce filtre ? Quelle est la position de ce filtre de ton point de vue dans ta démonstration ?

Stéphane Lefrancq : Si je peux ajouter un mot, ce que je trouve presque paradoxal en ayant AOS comme terrain, où on a comme étendard le fait d'observer la comptabilité dans son contexte, « en action », c'est de voir dans le livre la comptabilité au prisme de cette revue académique. La voir de cette manière-là, en particulier, effectivement, pose question.

Fabrice Bardet : Première chose, concernant la question de Jean-Marie Pillon, tu viens de redire la manière dont tu as présenté les choses tout à l'heure... C'est s'intéresser à la manière dont les comptables regardent, interprètent le monde. Et donc je trouvais, c'était ta formule, je l'ai notée en me disant « tiens effectivement je ne présentais pas les choses comme ça, mais je trouve que c'est une façon intelligente de présenter les choses ». Effectivement, à travers AOS, je regarde la manière dont les comptables se représentent le monde. Et là, c'est vrai qu'AOS étant une revue critique, c'est non seulement la manière dont les comptables se représentent le monde, mais c'est la manière dont les « comptables critiques » critiquent la manière dont les « comptables pas critiques » représentent le monde. Donc c'était pratique pour moi qui ne connais pas la comptabilité, j'avais dans un même article la manière dont les comptables orthodoxes présentent le monde, et la manière dont les comptables hétérodoxes refusent de le présenter comme ça, proposent de le présenter autrement, mettent à plat les simplifications osées des comptables orthodoxes... J'ai trouvé

que ta manière de dire ce que constitue mon observatoire – AOS – était, il me semble, très efficace. Et alors du coup, sur la question de savoir pourquoi AOS constitue un observatoire ambivalent...

Stéphane Lefrancq : Pas ambivalent... Simplement, en fait, on a une observation de la révolution comptable, mais alors que la démarche d'AOS nous inviterait à aller voir la révolution comptable dans son contexte, donc dans la réalité des pratiques ancrées de la comptabilité, on voit ici la révolution comptable telle qu'elle est représentée par AOS...

Fabrice Bardet : Oui, c'est vrai qu'il y a un paradoxe. Les gens d'AOS disent « il faut aller sur le terrain ». Et moi, je suis gonflé, je fais l'histoire de gens qui disent qu'il faut aller sur le terrain et je ne vais pas sur le terrain. Vous avez raison, c'est un vrai paradoxe. Je le reconnais. Mais là-dessus, j'apprécie quand vous êtes capables de me dire précisément ce qui pose problème. Parce que quand on rencontre les comptables, ils ne sont pas toujours aussi précis... Ils vont avoir tendance à dire « tu ne connais rien à la comptabilité », ok je ne connais rien mais j'ai lu... Donc voilà, je veux bien qu'on me dise « tiens, là précisément, il faudrait faire la distinction », ce que j'apprécie dans vos deux critiques... Le fait de dire « est-ce qu'il faut connaître des atrocités pour faire une sociologie de l'atrocité », je pense que non. Je pense qu'il est très important de développer des programmes sociologiques... C'est toute la difficulté de la sociologie de la quantification, c'est pour ça que je vous remerciais de manière sincèrement chaleureuse, c'est que le problème de la sociologie de la quantification, c'est que c'est une sociologie qui n'est pas vendeuse, qui ne peut pas être vendeuse, pour trois raisons. Déjà, la quantification, c'est compliqué. Ensuite, en faire une sociologie, ça nécessite un investissement

qui est démesuré et qui ne permet jamais de devenir un spécialiste de la quantification au même niveau que le quantificateur qu'on observe. Et, troisième chose, en plus, quand on a fait cette sociologie, ce travail colossal d'investissement sur une quantification qu'en bout de compte on ne maîtrise de toute façon qu'en partie, on a forcément envie d'en faire une critique. Et donc on n'arrive ni à être aussi bon que le quantificateur, ni même à se « faire copain » avec le quantificateur, parce qu'on est là pour lui dire « regarde tu regardes ça et pas ça et du coup »... Et donc, voilà, au bout du compte c'est un investissement qui coûte et qui à un moment n'apporte rien.

Question de la salle : Je suis très loin de l'univers comptable mais j'avais essayé de lire avec beaucoup de difficultés ce livre... Et quand j'ai vu que le RT sociologie de la gestion organisait cette rencontre, je me suis dit « c'est le lieu », car moi j'ai du mal en raison de ma méconnaissance complète. Et donc je vous remercie parce que l'échange m'a paru plus clair, et beaucoup plus clair que l'intervention disponible à France Culture, là, j'ai beaucoup mieux compris le propos. J'ai deux questions - remarques... Du point de vue statistique, quand on regarde l'histoire de la quantification, on est marqué par l'histoire pas seulement des techniques, mais des outils qui permettent de réaliser les calculs. On a beaucoup parlé de « loi normale », c'est aussi une simplification parce qu'on n'a pas de moyen de calcul. Et c'est frappant de voir qu'on a des textes qui datent du début du XXIème et ne sont pas utilisables avant 50 ans, avant la diffusion de l'informatique par exemple. Et ça, on en parle très peu. Est-ce que là dans vos histoires il y a aussi cette percussive qui arrive avec le développement de l'informatique, des

capacités de calcul ? On peut dire qu'on a une histoire mathématique de la statistique et une histoire de la statistique telle qu'elle se réalise. Et c'est deux choses assez différentes, qui s'expliquent par la diffusion des moyens de calcul. La deuxième question, c'est qu'à un moment donné dans la discussion, tu parles de la LOLF. Et moi qui travaille sur l'évaluation des politiques publiques... On regarde les produits, les sous-produits de la LOLF, au travers des rapports annuels de performance, des choses comme ça... Moi je n'ai jamais fait trop le lien avec la dimension comptable justement. Est-ce que j'ai mal compris ? Toi tu l'as fait ? Comment l'argument LOLF arrive dans la discussion de tout à l'heure ?

Fabrice Bardet : L'informatique fait l'objet d'un développement page 48, « le pouvoir des ordinateurs »... En fait, ce que je suggère, c'est que les historiens de la révolution probabiliste font s'achever cette révolution avec les lois de Fischer, vers 1930. Et je suggère que s'ils avaient continué à observer les choses, ils auraient repéré que les frontières sociales de cette révolution s'étendent après les dernières découvertes scientifiques. Les dernières découvertes scientifiques c'est 1930, mais l'arrivée des ordinateurs permet des conquêtes colossales dans le sens que tu viens de suggérer... Toute la sociologie quantitative américaine se développe dans les années 1950 sur la base du développement des ordinateurs. Et l'entreprise d'un Pierre Bourdieu qui veut importer l'entreprise de Lazarsfeld en France, et qui va donc à l'INSEE... C'est l'histoire d'un révolutionnaire probabiliste, sociologue, qui souhaite profiter de l'ère des ordinateurs pour progresser dans l'extension de cette révolution probabiliste.

C'est pour ça que dans la datation que je propose... J'ai bien aimé la manière polie que vous avez eue de suggérer que ma datation n'était pas tout à fait assumée... Vous avez raison, j'ai beaucoup de mal à assumer une datation. Je dis quand même les choses. Les historiens disent « 1800-1939 », moi je suggère que la révolution continue à gagner du terrain après, et donc je suggère que le succès extraordinaire de l'évaluation des politiques publiques dans les années 1970 constitue d'une certaine manière l'apogée des conquêtes de cette révolution probabiliste. Pourquoi l'apogée ? Parce qu'on confie à des statisticiens la conduite des programmes d'action publique fédéraux aux États Unis dans les années 1970, on se dit qu'on va aller rationaliser la levée de l'impôt dans le New Jersey grâce à une expérimentation qu'on confie à des ingénieurs statisticiens... Et donc là effectivement on est au cœur de la régulation politique aux États Unis, on confie les clés de cette régulation à des statisticiens et à des expérimentateurs. Ça, pour moi, d'une certaine manière ça signale que la conquête continue à gagner du terrain. Un autre élément que je suggère dans les conquêtes du terrain, c'est la multiplication, le succès, des sondages d'opinion... Là on continue à vivre sous l'ère, la pression des sondages d'opinion, mais dans les années 1990 finalement la folie qu'on connaît aujourd'hui est déjà existante... Et là je donne les références que donne Wendy Espeland dans son article de 1998, elle parle de ces artistes de l'Europe de l'Est Komar et Melamide qui font une exposition à New York, au musée d'art contemporain de New York au début des années 1990, c'est les deux seules illustrations de mon livre, page 54, c'est « le tableau préféré des Américains », donc en fait ces artistes décident de faire

un sondage planétaire, donc les populations de la planète entière, pays par pays, ils font un sondage représentatif et demandent « votre tableau préféré il y a quoi dedans ? Un ciel ? Des nuages ? C'est quoi la couleur de votre tableau ? » Donc ils sondent la population, et ils peignent le tableau, et ça s'appelle « le tableau préféré des Français », « Le tableau préféré des Américains », et vous avez une charrette, un paysage bucolique, un ciel plus ou moins ombragé, des cerfs, bref. Donc en fait, ces artistes, dont l'exposition a connu un succès retentissant, montrent l'absurdité de la conquête absolue des sondages ! Donc là il y avait un autre indicateur, de ce que la conquête probabiliste continue à gagner du terrain jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Après, tout à l'heure, vous avez suggéré que je date la contre-révolution comptable des années 1990. En fait, je suggère – mais je ne l'assume pas vraiment – qu'elle remonte un peu à avant. Pour moi, un des premiers éléments de la contre-révolution comptable, c'est la décision de l'administration Nixon de demander à l'association des comptables américains une étude sur les capacités d'adaptation des outils comptables du privé à l'administration fédérale américaine. Et ce rapport va donner lieu au programme de Nixon d'importation au sein de l'administration fédérale des outils comptables façon LOLF 30 ans plus tard. Et Margaret Thatcher, elle, ne va pas attendre 30 ans comme les Français, elle va attendre 10 ans... Donc pour moi, un des premiers éléments caractéristiques de cette contre-révolution comptable, c'est l'idée qu'à un moment donné, dans le pilotage des Etats, au sommet du pilotage des nations, on se met à faire venir non plus des ingénieurs statisticiens probabilitistes

expérimentateurs des sociétés, mais on fait rentrer des comptables. Et cette intuition-là était renforcée par l'article de Power, en fait c'est le premier chapitre introductif du bouquin *Accounting and Science*, qu'il publie en 1996, qui est la réédition d'un numéro spécial de *Science in Context* qu'il publie en 1994, et ces écrits-là c'est la somme des travaux qu'il a lancés avec Porter au début des années 1990 quand Porter vient à la LSE. Et dans cette introduction à cet ouvrage-là, Power dit : « aujourd'hui, les scientifiques qui avaient été placés au cœur des régulations sociales, au cœur des régulations politiques, sont en train de perdre du terrain au profil des comptables et des financiers ». Et il dit « on a qu'à regarder les sociologues du pouvoir : l'école de sociologie allemande du XX^e siècle s'était intéressée à la place de la science dans le gouvernement des sociétés. Les élites qui étaient amenées, qui étaient promises à occuper des places dans le gouvernement des sociétés, étaient les élites scientifiques. » Et quand Power écrit, en 1996, il lui apparaît que les scientifiques ont été remplacés par des comptables et des financiers. Donc pour moi, ce diagnostic-là vient alimenter l'idée que les choses sont déjà bien en place, et qu'on en est à observer des phénomènes qui ont plutôt 20 ans d'âge. C'est pour ça que ma contre-révolution comptable, si je devais donner une datation, c'est plutôt le début des années 1970, à peu près à la même époque que la création d'AOS en 1976. Raison pour laquelle Hopwood se dit que c'est le moment, et raison pour laquelle l'entreprise d'Hopwood est victorieuse, raison pour laquelle aujourd'hui c'est un succès éditorial, académique. C'est la première revue critique dans le champ de la comptabilité.. Toutes les académies managériales classent AOS en rang A alors que c'est une revue dite critique. On

pourrait discuter du caractère dit « critique de la revue », mais c'est une autre affaire.

Pour répondre un peu aussi à la question de Jean Marie Pillon, « finalement c'est quoi cet observatoire d'AOS ? »... Le caractère contradictoire de mon titre, c'est que « la contre-révolution comptable » c'est le résultat d'une observation de ce qu'écrivent les comptables qui publient dans AOS. Donc c'est les comptables d'AOS qui constatent eux-mêmes que les comptabilités prennent sans cesse plus de place. C'est leur ritournelle, « nous prenons sans cesse plus de place ». Eux sont critiques et disent « mais enfin, notre corporation de comptables prend sans cesse plus de pouvoir, et comme nous, on sait, de l'intérieur, à quel point cet outil est contestable, lié à des présupposés capitalistes, néolibéraux, ce n'est pas normal que notre académie prenne autant de place ». Donc ils sont là pour dire : « il faut donner les outils du dévoilement à tout le monde, aux sociétés, pour qu'elles soient en capacité de contester les conventions qui sont aux prémisses, à la base de ces quantifications comptables. Ça, c'est leur cheval de bataille. Donc moi, à l'issue de ça, il me vient cette hypothèse, et ce qui est contradictoire, difficile, et que peut-être n'avait pas Sylvain Bourmeau à l'esprit quand il m'interroge, c'est que je ne décris pas la contre-révolution comptable. Ce titre est le résumé d'une hypothèse que je formule après avoir constaté l'envahissement décrit par les comptables d'AOS des outils comptables dans les sociétés. Et je formule l'hypothèse d'une contre-révolution comptable. Donc à quoi est-ce que je travaille aujourd'hui, je travaille à essayer de tester cette hypothèse. J'ai lancé un programme de recherches sur les terrains qui me sont familiers, donc le

terrain des villes, et j'essaie de regarder comment mon hypothèse de la contre-révolution comptable peut, ou pas, rentrer dans la gestion des affaires des métropoles... D'une certaine manière, ce titre est une hypothèse qui est issue de l'observation, de la lecture de ces comptables AOS. Ce titre, ce n'est pas la démonstration qu'il existe une contre-révolution comptable.

Salvatore Maugeri : Donc il aurait mérité un point d'interrogation ?

Fabrice Bardet : Alors l'éditeur est le maître des titres et sous-titres. Et donc l'éditeur il ne veut pas de point d'interrogation. Mais vous avez raison, c'est important, les titres... Moi j'étais contre le sous-titre « ces chiffres qui nous gouvernent », je trouve que ça faisait trop sensationnaliste. L'éditrice m'a dit « d'accord, on va rajouter une parenthèse »...

Salvatore Maugeri : Pour le coup, la conclusion pose une question qui, peut-être, mérite d'être débattue... Finalement, on vous a interrogé mais pas tellement sur la thèse centrale, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, d'une séquestration du politique par la technologie comptable ? Est-ce que dans un monde gouverné par le nombre comptable, il y a encore une politique possible ? Est-ce que ça fait partie des interrogations conclusives comme j'ai cru le comprendre sans avoir lu le livre ? Et comment ça évolue aujourd'hui ? Puisqu'il semblerait que, depuis, il y a eu des évolutions dans votre pensée... Peut-être que vous avez envie d'en parler... Qu'en est-il de cette hypothèse de « congélation » du politique ?

Fabrice Bardet : Cette conclusion, cette piste que vous engagez là, c'était l'éditeur qui souhaitait que je la développe, comme une hypothèse qu'il va maintenant falloir tester, l'hypothèse d'une confiscation

dont il faut faire la sociologie. J'ai été ravi de faire cette conclusion, mais cela introduit aussi une incertitude par rapport au statut de l'ouvrage. Donc, c'est à double tranchant. C'est la raison pour laquelle je vais essayer de poursuivre le trait dessiné en conclusion, d'une éventuelle confiscation par une forme nouvelle d'élite du pouvoir... En l'occurrence, avec quelques collègues, nous avons lancé un programme de recherche sur une comparaison des politiques conduites dans diverses métropoles, et nous essayons de regarder les quantificateurs qui pilotent ces politiques métropolitaines, et si l'on observe ou non une contre-révolution comptable, si les conseillers du prince d'hier, qui pourraient être plutôt des scientifiques, n'ont pas été en partie remplacés, concurrencés, contestés, par de nouveaux conseillers du prince, qui n'ont pas le même parcours académique, qui ne maîtrisent pas les mêmes outils d'expertise, et qui, dès lors, ne produisent pas le même genre de conseils.

Question de la salle : N'a-t-on pas aussi les confiscations qu'on mérite ? Je veux dire, dans les conseils élus... Le poids des chiffres est parfois un alibi facile...

Fabrice Bardet : Oui, oui, je pense qu'on a les confiscations qu'on mérite... Je pense qu'il ne faut pas accuser les seuls gouvernants. C'est tout un chacun, et après, les degrés de responsabilité sont plus ou moins grands... Mais il ne faut pas se voiler la face. Je ne suis pas pour une diabolisation des pouvoirs politiques nous disant que les « vilains gouvernants » nous imposent... Oui, vraiment, plutôt que de parler du poids des chiffres, il faut absolument poser la question de *quels* chiffres il s'agit. Et, parce que nous sommes des chercheurs en sciences sociales, il faut aussi nous intéresser à *qui* compte, à *qui* quantifie. Donc quand je dis qu'on va aller regarder

les gouvernances métropolitaines, et quelles sont les quantifications mobilisées dans le pilotage d'un certain nombre de politiques métropolitaines, on va essayer d'aller regarder *quels* chiffres, en identifiant *qui* compte, qui est chargé de l'élaboration des quantifications. Après, ma distinction à moi, « statistique, comptabilité » est trop fruste, elle est simplificatrice, elle est liée au fait que j'ai lu une revue anglo-saxonne qui me fait avoir une vision globalisée des comptabilités lorsqu'en fait en France il y a une tradition de distinction entre des comptabilités financières et des comptabilités de gestion, cet aspect-là des choses ne m'avait encore jamais été dit aussi précisément, et je suis ravi de l'avoir entendu cet après-midi... Mais donc il faut qu'on raffine encore les catégories d'analyse des chiffres. Moi, la première des choses auxquelles j'invite, c'est qu'on arrête de parler « des chiffres » qui nous gouvernent, mais qu'on regarde « quels chiffres ». Pareil, tout à l'heure je m'interrogeais sur le terme de « statistiques », on dit « les chiffres du chômage », alors qu'en fait, des chiffres du chômage, il en existe différentes sortes ! Et que notamment en France, il y a deux grandes sortes de chiffres du chômage, issus de procédés de fabrication très distincts. Ce dont les gens qui rapportent le chiffre final, ce que la majorité des commentateurs ignorent... Je ne dis pas que ce n'est pas de leur faute... Mais on a trop tendance à parler « des » chiffres, il faut donc qu'on apprenne à distinguer les chiffres. Et la meilleure manière pour le faire c'est de faire une sociologie de qui produit ces chiffres. Alain Desrosières disait « une sociologie externaliste ». Lui disait « il faut aller jusqu'à la sociologie internaliste, arriver à comprendre *comment* on quantifie », mais en disant « attention, avant de faire une sociologie

internaliste, il faut commencer par faire une sociologie externaliste». C'est la première des choses, la base. Qui compte ? Qui fabrique le chiffre, dans quelle institution, avec quelles compétences, quelle formation universitaire, payé par qui, avec quel mode de régulation, quel conseil d'administration, quel organe qui assure l'indépendance, etc.

Jean Marie Pillon : Si je peux me permettre une question là-dessus... J'ai du mal à voir en quoi les statistiques probabilistes étaient plus démocratiques ? Je trouve ça convaincant de dire « les chiffres comptables posent problème parce qu'ils ne sont pas discutés, ils peuvent enfermer », et toutes ces affaires d'incitation... Mais de là à dire que c'est une rupture... Tu ne le dis pas comme ça, mais si tu suggères qu'avec la contre-révolution comptable il y a un enfermement politique particulier, cela supposerait que les statistiques soient moins problématiques ?

Fabrice Bardet : Oui, je trouve que la société dans laquelle on cherchait à repérer « l'homme moyen », où on cherchait à repérer des phénomènes sociaux, de long terme, avec un « homme moyen », c'était déjà suffisamment intrusif. Parce que quand on fabrique une moyenne, on produit de l'écart à la moyenne. Des enfants, dans une classe, si tu leur donnes une moyenne, ils savent s'ils sont au-dessus ou au-dessous... Je suggère, peut-être entre les lignes, que je trouve plus démocratique de chercher à percevoir les phénomènes sociaux à travers des moyennes et leurs évolutions. Mais je ne suis pas sûr d'aller jusqu'au bout, comme Isabelle Bruno et Emmanuel Didier, qui dénoncent la société du benchmark, la société qui cherche à déterminer « le meilleur »...

Jean Marie Pillon : Il y a quand même une question d'amplitude et d'épistémologie... Ce n'est pas tout à fait la même chose de dire qu'il y a trop de chiffres, que de dire que c'est la nature des chiffres qui a changé et qui pose problème...

Fabrice Bardet : Oui, mais j'essaie de ne pas être trop caricatural, parce qu'effectivement je suis d'accord avec les critiques de nos deux collègues. Il faut faire attention. Je préfère au bout du compte, et ce n'est pas pour me défausser, je préfère en revenir à l'essentiel, qui était pour moi ce programme d'Alain Desrosières disant « il faut faire globalement une sociologie des conventions qui sont derrière les chiffres ». Ça, pour moi, c'est le frontispice. De plus, pour faire une sociologie efficace, il faut commencer par faire une sociologie des gens qui fabriquent le chiffre. En m'exerçant à ce programme-là, je suggère qu'il est peut-être possible de repérer une tension entre le XX^e et le XXI^e siècle, qui avait amené, peut-être, à la suprématie d'un certain type de chiffres, produits plutôt par des scientifiques, des statisticiens, qui étaient des technocrates aussi ! Quand Jean-Claude Thoenig écrit « l'ère des technocrates », il a raison ! A Vaulx-en-Velin, où je travaille, ils ont décidé qu'on mettrait les habitations à un endroit, les grandes surfaces à un autre, et qu'on ferait du « deux fois trois voies » pour aller jusqu'au centre-village, c'était aussi une absurdité ! Donc je ne suis pas en train de fantasmer la société des scientifiques, des ingénieurs d'il y a 40 ans. Mais c'est un fait qu'on était plutôt dans une logique avec des productions de chiffres qui cherchaient à faire des modélisations sur le temps long, des modélisations structurelles et sociales, et qu'aujourd'hui, on est plutôt à multiplier des chiffres de type « benchmark », des

chiffres instantanés... Quand on parle des « *smart cities* », à Lyon par exemple, on développe des applications qui s'appellent « *optimod* », vous avez votre appareil électronique dans la poche, et quand vous décidez de vous rendre dans votre voiture ou camion de tel endroit à tel autre, vous êtes branché en direct avec tous les gens qui sont branchés dans leur véhicule respectif et vous avez l'information en temps réel qu'il y a un embouteillage à tel endroit plutôt que tel autre... Dans ce cas, on a affaire à un autre type de quantification, qui ne nous projette pas sur l'avenir, on ne cherche pas à savoir s'il faut faire une rocade urbaine à cet endroit-là, on cherche à vous dire, avec les infrastructures existantes, si vous voulez aller, à 10 h 24, d'ici à ici, et que vous êtes en voiture, quel est le chemin que vous avez intérêt à prendre. À travers cet ouvrage, je suggère qu'il y a peut-être là une piste à creuser entre des chiffres de natures différentes. Mais effectivement, je suis d'accord pour dire « attention, c'est compliqué de faire des distinctions fondamentales entre les familles de chiffres, les choses sont complexes, c'est pour ça que la question de l'hybridation me convient très bien ». Ce qui est intéressant, par exemple, c'est de regarder quels sont les experts qui sont derrière ces chiffres hybrides ! Qui les produit ? Les identifier permet de comprendre beaucoup de choses sur le type d'hybridation opéré.

Question de la salle : Je reviens sur les chiffres qui nous gouvernent. Qui gouvernent, pour le coup. J'ai eu l'occasion, en travaillant sur le RSA, de regarder le débat parlementaire de très près, à propos de la loi généralisant le RSA, la date est importante, on est en septembre, octobre 2008, puis premier décembre pour le vote. Au moment où la crise financière arrive. Et il y a deux choses qui sont frappantes me semble-t-

il... Les députés qui discutent. La première chose remarquable c'est qu'on a une loi qui s'appuie sur une expérimentation, c'est nouveau parce qu'avant ce n'était pas autorisé, et qui dit « avec ce dispositif-là, vous avez une augmentation de 30 % de taux de retour à l'emploi par rapport à l'ancien dispositif, le RMI ». Ce qui me semble intéressant c'est l'usage de cet argument, le fait que les députés discutent le chiffre, il y a un débat technique au sein de l'assemblée nationale, en disant « quelle est la qualité du chiffre ? », en gros. Mais à aucun moment, on ne discute du fait d'être passé par une expérimentation pour remplacer le RMI par le RSA. C'est intéressant, moi j'ai été surpris, je pensais que c'était le chiffre qui allait s'imposer... C'est l'inverse ! Le chiffre détourne d'une discussion plus fondamentale ou préalable sur la façon dont on *argumente* et même sur l'intention de la loi. L'intention de la loi est très clairement de modifier le comportement des personnes. C'est remarquable. Les gens ne sont pas incapables de discuter des chiffres ! Les députés ont argumenté : « vous pensez que 5 mois d'expérimentation ça suffit, dans une période de crise, de basculement, vous êtes sûrs ? » « Est-ce qu'utiliser une moyenne c'est bien ? »... Il y a un débat très savant autour du chiffre. En revanche, on n'a plus rien, au final, sur l'argumentation qu'il y a derrière, l'argumentation que les chiffres viennent renforcer. Et il a fallu que ça soit le Haut-commissaire qui, à la fin, dise « arrêtons cette discussion technique sur les chiffres, la crise arrive, et il faut un dispositif qui permette de dépenser deux ou trois milliards de plus pour rajouter des ressources aux personnes qui vont être touchées par la crise ». Moi c'est ça qui m'a surpris, je ne m'attendais pas à ce qu'à l'Assemblée nationale, sur un truc

assez nouveau, compliqué, il y ait une discussion de bonne qualité sur la valeur du « +30 % ». Et à la suite du RSA, les mêmes scientifiques ont dit « il faut tout réorganiser autour de cette idée qu'il faut modifier les comportements des personnes ». Donc c'était plus simplement l'État qui était en cause, c'était aussi toutes les collectivités locales, avec des aides sociales extralégales, etc. Et là aussi ça a coïncé... Et ça ne s'est pas fait ! J'essaie de dire qu'il y a deux questions autour du chiffrage, la discussion autour du chiffre, la convention qui s'impose, mais moi je dirais que c'est la comparabilité qui est mise en avant dans le débat, beaucoup plus que le chiffre lui-même, et c'est ça qui pèse sur le débat. Et la deuxième chose, c'est que ça cache un peu le débat sur « qui est ce qui est à l'origine de ce chiffrage », comme dans le cas du RSA, qui est une vraie modification du sens même, selon nous, de la loi... Qui n'a été pas discuté du tout ! Et je pense que le chiffrage a à voir avec ça.

Fabrice Bardet : Je pense que c'est rare. L'article que j'ai fait dans *Politix* sur l'histoire de la réforme du recensement en France¹⁰... La population n'est plus recensée intégralement, dans les grandes villes, de plus de 10 000 habitants, c'est un sondage de la population qui est réalisé, à 40 %, c'est un sondage énorme, qui garantit une représentativité par îlot, par catégorie de population... Mais c'était quand même une réforme... Voilà, le recensement fait partie de ces choses au cœur du contrat social d'une société, il y avait quelques contestations des élus, notamment de l'agglomération parisienne, de la périphérie, contestation avant les débats au Parlement. Et le jour

du vote au Parlement, il n'y a eu aucun débat, le vote est passé comme une lettre à la poste... Alors que justement les formidables travaux de Margo Anderson qui a fait une histoire du recensement aux États Unis, dans un ouvrage qu'elle publie en 2000 avec un statisticien du *Census Bureau*... Ils publient donc « *Who Counts ?* », une histoire de la controverse qu'il y a eue autour de la réforme du recensement américain pour l'introduction de techniques de *sampling*, d'estimations par sondage, et cette réforme n'a jamais abouti, du fait de l'opposition des parlementaires républicains, qui estimaient que les statisticiens qui proposaient cette réforme étaient de dangereux démocrates, et que cette introduction du sondage contribuait à « inventer des populations » dans les états démocrates, notamment des populations noires qu'on n'arrive pas à compter. Aussi, la réforme n'est jamais passée aux États Unis. Dans l'article que je publie, j'essaie de suggérer qu'en France, on a une confiance dans les experts scientifiques très forte, qui fait que généralement on leur confie les débats. Et c'est rare que ces débats aient un écho à l'Assemblée, au Parlement.

La séance du séminaire est conclue par l'annonce de la prochaine séance, le 11 février au CNAM, autour des travaux de Scarlett Salman consacrés au coaching.

¹⁰ Fabrice Bardet, « Du recensement au sondage de la population L'exception démocratique française », *Politix*, 2007/3 (n° 79), p. 195-213.